

Le département de science politique réuni en collectif ce 21 janvier 2019 prend acte des mesures engagées par la présidence de l'université par rapport aux agressions que lui avait signalées le département de science politique en décembre dernier :

- la formation des vigiles aux questions de harcèlement et les mesures pour renforcer la sécurité des étudiant.e.s notamment pour les cours du soir ;
- la proposition de rencontrer les victimes ;
- la présence des médiateur.e.s dans les locaux.

Dans ces conditions nous maintenons la rentrée du second semestre. Néanmoins nous réitérons nos demandes, déjà formulées dans la motion du 7 janvier, et restées à ce jour sans réponse :

- Nous demandons à la Présidence de condamner publiquement les agresseurs se revendiquant d'un soutien de l'institution. Nous lui demandons également d'exprimer un soutien clair au département diffamé par la VP étudiante.
- Nous demandons que les déplacements envisagés des locaux syndicaux des agresseurs se fassent dans les conditions qui garantissent la sécurité des victimes et en accord avec elles.
- Nous demandons à la présidente de concrétiser au plus vite son engagement de rencontrer les victimes et de saisir la commission disciplinaire.

Si ces demandes ne sont toujours pas satisfaites au 15 février 2019, nous nous réservons le droit de recourir à d'autres modes d'action.